



Menotté suite à un soupçon

Par **djzen94**, le **31/03/2009** à **19:58**

suite à un soupçon de vol dans mon entreprise j'ai été en garde à vue 24h suite à une plainte contre X mais le plus choquant c'est qu'on m'a emmené sur mon lieu de travail pour perquisitionner dans mon casier avec les menottes est-ce une procédure normale ou puis-je porter plainte pour préjudice moral contre mon employeur? j'ai été finalement relâché sans poursuite et sans suite merci...